



Commune de DORTAN (01590)

8. Domaines de compétences par thèmes

8.1 – Enseignement

Nombre de conseillers :

En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

Date de la convocation :

15 septembre 2026

Vote	
Pour :	19
Contre :	0
Abstention :	0

OBJET :

- MODIFICATION REGLEMENT INTERIEUR GARDERIES PERISCOLAIRES

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en sous-préfecture de Nantua le 25 septembre 2026
- affichage du 25/09/2026 au 24/11/2026

Président : Lionel CORNATON, Maire

PRESENTS : CORNATON Lionel – RODIA Romain – BAPTISTA MONNET Emeline – VERGNE Jérôme – FACCHINETTI Sandrine – COLOMB Pascal – JOACHY Jean-Paul – LAMBERT Yves – DROUINAUD Philippe – SIMONIN Annabelle – MAÎTRE Séverine – DEBOVE RIONDY Alexandra – COLLOMB Mariane – PIVARD Michel – DURET Janine – DAVID-HENRIET Christophe

EXCUSES : BRIDOUX Gérald (pouvoir à COLOMB Pascal) - DALPHIN Marlène (pouvoir à RODIA Romain) – BOUVIER SERRAND Coralie (pouvoir à DURET Janine)

Secrétaire de séance : Jean-Paul JOACHY

Mme Séverine MAÎTRE, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires, expose aux conseillers que le règlement intérieur de la garderie périscolaire de l'école élémentaire, applicable à ce jour, stipule dans son article IV - c, réglementant son fonctionnement, que les parents, dont les enfants fréquentent le service de garderie du soir de l'école élémentaire, peuvent venir les récupérer soit entre 16h30 et 17h00 pendant le temps récréatif, soit à 17h30 (en sonnant au portail) ou à 18h00. De nombreux parents ont demandé la possibilité de permettre une sortie au fil de l'eau des enfants à partir de 17h30 jusqu'à 18h00, heure de fin de la garderie.

Elle propose de permettre aux parents de récupérer leur enfant soit entre 16h30 et 17h00 (pendant le temps récréatif), et à partir de 17h30 jusqu'à 18h00 (fin de la garderie).

Il convient de modifier le règlement de la garderie périscolaire dans ce sens.

L'exposé de Mme MAÎTRE entendu et après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- APPROUVE le nouveau règlement intérieur des garderies périscolaires des écoles maternelle et élémentaire applicable à compter du 2 novembre 2026, tel qu'il restera annexé à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.
LE MAIRE,
Lionel CORNATON



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR POUR LES GARDERIES
PERISCOLAIRES

.....

Date de décision: 21/09/2026

Date de réception de l'accusé 25/09/2026
de réception :

.....

Numéro de l'acte : DEL202651

Identifiant unique de l'acte : 001-210101481-20260921-DEL202651-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .1

Domaines de competences par themes
Enseignement

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....

Nom du fichier : DEL2026051 MODIF REGLEMENT INTERIEUR GARD PERISCOLAIRES.pdf
(99_DE-001-210101481-20260925-DEL202651-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : REGLEMENT INTERIEUR GARDERIE 2026 2027 PROPOSITION.pdf (73_CO-001-210101481-20260925-DEL202651-DE-1-1_2.pdf)
PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR GARD PERISCOLAIRES

